



## CONSULAT HONORAIRE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE EN SUISSE

Réf. : Mod Ge 06 . 2005

### Conditions pour l'obtention du visa ordinaire d'entrée en Guinée

Les visas ordinaires pour la Guinée sont délivrés par voie postale uniquement sous 10 jours ouvrables environ, ils ne peuvent pas être émis plus de 30 jours avant votre date de départ en Guinée

#### Les documents suivants sont requis:

- 2 formulaires remplis à la machine, datés et signés (1 personne par formulaire)
- 2 photos récentes, format passeport (munies de votre nom & prénom au dos)
- Le(s) passeport(s) ordinaire(s) valide six mois min., à dater de l'entrée en Guinée
- **Prix des visas:** FS 155.- pour 1 entrée, séjour de 1 à 30 jours.  
taxes incluses FS 195.- pour plusieurs entrées, sur 1 à 90 jours max.
- Visas urgents, *supplément de* 65 - pour émission sous 48 heures (ouvrables)
- Le règlement doit être fait d'avance soit au moyen du BVR annexé, ou cash au: Consulat République de Guinée 1201 GENEVE CCP 12-25463-8, dont photocopie doit être jointe confirmant votre prépaiement du visa.
- Une enveloppe timbrée Recommandée à 6.- à votre adresse pour le retour des documents.

Aucun chèque n'est accepté en raison des frais retenus par les banques.

#### A) Pour les visas d'affaires (commerciaux) :

- 1) une lettre ou ordre de mission de votre société confirmant la mission et sa durée.
- 2) une attestation de votre agence de voyages confirmant que le ou les voyageur(s) sont en possession d'un billet d'avion précisant les dates et N° de vols aller, retour fixés.

#### T) Pour les visas touristiques :

- 1) une attestation de votre agence de voyages confirmant que le ou les voyageur(s) sont en possession d'un billet d'avion précisant les dates et N° de vols aller, retour fixés.

2) une confirmation de la réservation d'hôtel, ou un certificat d'hébergement dûment légalisé par l'autorité guinéenne du lieu d'hébergement. (VOIR ANNEXE C )

Tous ces documents, rédigés en FRANÇAIS, sont à envoyer en Recommandé (Express refusés)

A : CONSULAT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE  
Administration Consulaire BP 1868  
CH-1211 GENEVE 1

Annexes : - 1 formulaire de demande de visa (qui peut être photocopié)  
- un bulletin de versement

**ATTENTION les Visas ne sont délivrés que si toutes les conditions ci-dessus sont remplies, toutes réclamations engendrera des frais supplémentaires**

P.S.: Vérifier que vous avez le vaccin contre la fièvre jaune (obligatoire),  
pour plus de détails voir votre médecin personnel

16 rue Plantamour  
Bp. 1868  
CH - 1211 Genève 1  
Suisse

Administration  
consulaire:  
B.P. 1868  
CH - 1211 Genève 1  
Tél. (022) 731 61 90  
Fax (022) 731 17 53

E-mail : [consulat.guinee@bluewin.ch](mailto:consulat.guinee@bluewin.ch)



## Consulat de la République de Guinée en Suisse

DEMANDE D'AUTORISATION D'ENTREE EN REPUBLIQUE DE GUINEE  
APPLICATION FOR A PERMIT TO ENTER IN REPUBLIC OF GUINEA

(1 PERSONNE PAR FORMULAIRE)

<b>A REMPLIR COMPLETEMENT</b>	HOMME-.....(OU)..... Marié, Divorcé, Célibataire	Femme + (nom Jeune fille) Marié, Divorcé, célibataire
Nom de famille (en capitale) Surname (in caps)		
Prénoms First Names		
Etat civil Marital status		
Nationalité / Nationality Nationalité précédente Previous Nationality		
Papiers d'identité et No Identity Papers and No		
Délivrés à ... / Issued in ...		
Délivrés le ... / Date of issue ...		
Valables jusqu'au ... Valid until ...		
Adresse actuelle /Present adress		
Téléphones/Phones		
Profession Occupation		
Enfants (accompagnant le demandeur): noms, prénoms et date de naissance Acompanying children (Surname, first names and birth date)		
Motif du voyage en Guinée Reason for the journey in Guinea		
Lieu du séjour en Guinée Destination in Guinea		
Date de l'entrée en Guinée Date of entry into Guinea		
Nombre d'entrées et durée de chaque séjour How many entries and duration of each stay		
De quelle manière les frais de séjour en Guinée du requérant sont-ils assumés? How will the applicant assume his travelling expenses for the journey in Guinea		

Lieu.....Le.....Siganture.....



Pour les voyageurs résidants chez des personnes privées et n'ayant pas de réservation d'hôtel

## CERTIFICAT OFFICIEL D'HEBERGEMENT

Jesoussigné(e).....  
né(e)le.....à.....  
de nationalité.....résident en Guinée depuis.....  
domicile.....  
type de logement.....  
contrat de location au nom de.....en date du.....  
nombre de personnes vivant au foyer.....  
exerçant la profession.....  
à (nom et adresse de l'établissement).....  
titulaire de la carte de séjour n°.....  
délivrée le.....jusqu'au.....par.....  
ou titulaire de la carte d'identité nationale n°.....  
ou passeport n°.....délivrée.....

**certifie par la présente que je possède un logement suffisant pour héberger chez moi, sans dépasser les règles d'hygiène et de peuplement maximum,**

Mme ou M.  
nom.....  
prénoms.....  
date et lieu de naissance.....  
nationalité.....domicile.....  
provenance.....lien de parenté.....  
pendant une période de.....mois.

En foi de quoi je signe le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à.....le.....

Signature.....

**Ce certificat n'est valable qu'avec le timbre et la signature de l'autorité compétente du lieu de séjour en Guinée:**

**LE COMMISSAIRE DE POLICE GUINEEN**

Timbre date et signature: .....